

Protégez vos appareils et vos équipements au propane en cas d'événements graves

Référez-vous à la liste de vérification pour vous assurer de la sécurité du propane en cas d'incendie forestier ou d'inondation :

<input type="radio"/>	Coupez l'approvisionnement en gaz en fermant le robinet principal sur votre réservoir de propane, s'il vous est possible de le faire en toute sécurité. Pour fermer le robinet, tournez vers la droite, dans le sens horaire, jusqu'à ce qu'il bloque.
<input type="radio"/>	Assurez-vous que votre réservoir soit toujours dégagé, qu'il n'y ait aucuns débris, aucunes mauvaises herbes ni de matériel combustible à proximité.
<input type="radio"/>	Débranchez les appareils au propane ou coupez l'alimentation en énergie, s'il vous est possible de le faire en toute sécurité.
<input type="radio"/>	NE JAMAIS entreposer ni placer de bouteilles de propane à l'intérieur ou dans un endroit clos comme un sous-sol, un garage ou un cabanon.
<input type="radio"/>	Conservez une quantité suffisante de propane dans votre réservoir. Durant et après un événement grave, le propane et les autres types de combustibles ne seront peut-être pas facilement accessibles et les routes menant à votre résidence ou votre ferme ne seront possiblement pas praticables pour les livraisons.

Regagner sa résidence après un feu de forêt ou une inondation

Si votre réservoir, vos appareils ou équipements ont été exposés à un incendie forestier ou une inondation tenez compte de ce qui suit :

1. NE REGAGNEZ PAS les lieux tant qu'ils ne sont pas sûrs.
2. Si vous détectez une odeur du gaz, quittez les lieux immédiatement. NE TENTEZ pas d'inspecter les lieux vous-mêmes.
3. N'OUVREZ PAS les soupapes des appareils, les robinets de gaz ou les robinets de service du réservoir.
4. NE TENTEZ PAS de réparer, rallumer des appareils ou réactiver l'approvisionnement en propane.
5. NE MODIFIEZ PAS votre réservoir, vos appareils ou vos équipements et ne débranchez aucune composante.
6. NE RELOCALISEZ PAS vos appareils ou vos équipements de propane.
7. Communiquez avec Supérieur Propane au **1 877 873-7467** pour planifier une visite de service une fois les lieux jugés sécuritaires.

Supérieur
Propane



En cas d'évacuation

Les livraisons de propane peuvent être touchées dans les secteurs évacués. Le service régulier de livraison ne reprendra pas dans ces secteurs tant qu'ils n'auront pas été jugés suffisamment sûrs par les autorités pour vous permettre de regagner les lieux.

Pour obtenir de l'aide

Respectez toutes les directives suivies par les premiers répondants de votre région ou les autorités municipales.

Si vous avez des préoccupations par rapport à votre réservoir de propane ou l'équipement connexe, n'hésitez pas à communiquer avec Supérieur Propane en composant le 1 877 873-7467 pour obtenir d'autres directives.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez [SuperieurPropane.com/Securite](https://www.SuperieurPropane.com/Securite).

